

TOYO TIRES®



Les BRILLANT

*Voisinage des
BRILLANT*



Choix brillant – transaction brillante

Les produits Toyo Tires sont réputés pour leur qualité, quel que soit le véhicule qu'ils équipent ou leur application. Un « choix brillant », dites-vous? Nous avons maintenant encore plus de raisons de choisir Toyo Tires – comme un achat brillant. Pour un temps limité, obtenez un rabais pouvant aller jusqu'à 80 \$ sur des jeux de pneus sélectionnés pour voitures de tourisme ou camionnettes. Voilà une « très brillante décision ».

TOYO TIRES ... Conçus pour la vie d'aujourd'hui.



L'OFFRE DE RABAIS SE TERMINE LE 2 JUIN 2013

toyotires.ca

TOYO TIRES
au-delà de la performance

Si vous PRÉENREGISTREZ votre demande de rabais à www.toyorebate.com vous serez automatiquement inscrit pour gagner votre achat de pneus! Le concours n'accepte que les enregistrements en ligne.

Détails de la campagne - Dates : Du 15 mars au 2 juin 2013 – Les demandes doivent être reçues avant le **30 juin 2013** à 23 h 59 HNE. Ouvert aux résidents du Canada seulement. Achats au détail effectués chez un détaillant Toyo autorisé participant au Canada seulement. L'achat doit consister en au moins quatre (4) pneus Toyo neufs pour le même véhicule. Le rabais comprend la TPS-TVH et la TVQ-TV, le cas échéant.

Détails du rabais et règlements de la campagne : Aller à www.toyorebate.com ou par courriel à info@toyorebate.com, par téléphone, 1-877-993-6999.

DOCUMENTS REQUIS : CHAQUE demande doit être accompagnée de ce qui suit :

Type de soumission	Formulaire de rabais	Facture du détaillant	Temps de traitement approximatif
ENREGISTREMENT PRÉALABLE EN LIGNE Aller à www.toyorebate.com	Non - mais vous DEVEZ fournir le numéro de préenregistrement fourni lors de l'enregistrement.	Oui - Vous devez inclure une copie lisible de la facture du détaillant	Environ de 3 à 4 semaines à compter de la réception des documents au Centre de traitement des rabais.
PAR COURRIER SEULEMENT Vous n'avez pas préenregistré votre demande en ligne.	Oui - vous devez avoir rempli le formulaire de rabais ci-joint	Oui - Vous devez inclure une copie lisible de la facture du détaillant	Environ de 6 à 8 semaines à compter de la réception des documents au Centre de traitement des rabais.

Postez tous les documents requis à –

PROGRAMME RABAIS TOYO DU PRINTEMPS 2013, a/s de 2283 Argentia Rd. Unit # 16, Mississauga ON L5N 5Z2

Postez le tout au Centre de traitement des rabais par courrier régulier ou Xpresspost de Postes Canada ou par messagerie (les envois par télécopie ou par courriel ne seront pas acceptés).

Remarque : pour être admissible, la facture ou le reçu émis par le détaillant (reçu de carte de crédit non accepté) doit comporter des renseignements détaillés tels que le modèle de pneus, la taille de la jante, le numéro de la facture, le prix de vente ainsi que le nom et l'adresse complète du détaillant. Une copie lisible doit accompagner TOUTES les demandes de rabais.

BÉNÉFICIAIRE : nom devant apparaître sur le chèque.

M. M^{me} M^{lle} Compagnie

Prénom : _____
ou nom de l'entreprise : _____
Nom de famille : _____

ADRESSE POSTALE – les demandes incomplètes, illisibles ou dont l'adresse postale est invalide ne pourront pas être traitées.

No. civique et rue : _____ App. / bureau no : _____

Ville : _____ Province : _____

Code postal : _____ No. de tél. jour : (_____) _____

Adresse courriel : _____

Veillez communiquer avec moi pour me faire part des produits ou des promotions futurs de Toyo Tires. Pour usage interne seulement. Pour les détails concernant notre politique de confidentialité, visitez le site www.toyorebate.com Oui Non

Pneus admissibles et montants de rabais :

Dimension des pneus achetés : _____ / _____ R _____

Eclipse Tourevo LS & LS II Proxes 4 PLUS
Extensa A/S Versado LX & LX II Proxes 4
Extensa HP Versado ECO Versado CUV
Proxes T1Sport&(SUV) Proxes R1R Proxes S/T II

Code produit de Toyo : _____

Open Country H/T Open Country A/T II
Open Country HT TD Open Country A/T

Remarque : pour participer, l'achat d'au moins quatre (4) pneus Toyo neufs admissibles est obligatoire.

Votre rabais sera de... 13" = 30 \$ 14" = 40 \$ 15" = 50 \$ 16" = 60 \$ 17" = 70 \$ 18"-26" = 80 \$

Une facture lisible du détaillant DOIT accompagner toute demande de rabais.

Nom du détaillant Toyo : _____

Numéro de facture/reçu : _____

Date de l'achat : (Jour) _____ / (Mois) _____ / 2013

Dates de la campagne : Du 15 mars au 2 juin 2013.

Votre achat doit avoir été effectué pendant cette période.

Vous êtes-vous pré-inscrit sur le site www.toyorebate.com ? Oui Non

Si oui, entrez votre numéro de confirmation ici.

1 3 S _____

Pour assurer la livraison, veuillez utiliser les caractères d'imprimerie. Tous les renseignements DOIVENT être fournis.

Agrafez ce COUPON-RABAIS à la facture.



toyorebate.com

TOYO TIRES[®]

**CAMPAGNE DE RABAIS POSTAL DU
PRINTEMPS 2013 DE TOYO TIRES**

Étape 1.

Allez à ...

toyorebate.com

puis enregistrez votre rabais en ligne.

Étape 2.

Entrez votre numéro
d'enregistrement ici ...

1	3	S						
---	---	---	--	--	--	--	--	--

Étape 3.

Postez votre facture à :

PROGRAMME RABAIS TOYO DU PRINTEMPS 2013
c/o 2283 Argentia Rd. Unit # 16,
Mississauga ON L5N 5Z2

**Remarque : pour utiliser ce formulaire
abrégé, vous DEVEZ d'abord vous enregistrer
en ligne avant de poster tous les documents.**

**Une facture lisible du détaillant DOIT
accompagner toute demande de rabais.**

Instructions : Offre valide pour tout achat au détail admissible fait au Canada chez un détaillant Toyo autorisé participant. Pour être admissible au rabais, le consommateur doit acheter au moins quatre (4) pneus Toyo admissibles pour le même véhicule. L'achat doit être effectué entre le 15 mars et le 2 juin 2013. Pour être admissibles, les coupons-réponse doivent être reçus au plus tard le 30 juin 2013 à 23 h 59 HNE, et ils deviennent la propriété de Toyo Tire Canada Inc. Le rabais comprend la TPS-TVH et la TVQ-TVP, le cas échéant.

PNEUS TOYO ADMISSIBLES et DATES DU RABAIS :

Période du rabais : L'achat doit être effectué entre le 15 mars et le 2 juin 2013.

PNEUS TOYO ADMISSIBLES :		MONTANT DU RABAIS :
Eclipse	Touveau LS & LS II	13" = 30 \$
Extensa A/S	Versado LX & LX II	14" = 40 \$
Extensa HP	Versado ECO	15" = 50 \$
Proxes T1Sport	Versado CUV	16" = 60 \$
Proxes T1Sport (SUV)	Open Country H/T	17" = 70 \$
Proxes 4 plus	Open Country H/T TD	18"-26" = 80 \$
Proxes 4	Open Country A/T II	
Proxes S/T II	Open Country A/T	

SOUSSION – Procédure et pièces justificatives – les réclamations qui ne sont pas accompagnées des pièces justificatives requises seront refusées.

Inscription sur Internet - Allez à www.toyorebate.com puis remplissez le formulaire d'inscription en ligne. Les rabais inscrits en ligne seront traités plus rapidement. Veuillez toutefois prévoir de **trois à quatre semaines** de traitement après la réception de vos documents. CHAQUE demande inscrite en ligne doit être accompagnée de ce qui suit :

1. **Le coupon-rabais officiel de Toyo Tire** comportant le numéro de confirmation d'inscription par internet inscrit dans les cases prévues à cet effet OU une copie de la confirmation d'inscription par internet (laquelle peut être imprimée une fois le processus d'enregistrement terminé) **OU** **inscrivez le numéro de confirmation d'inscription par internet au haut de la facture du détaillant.**
2. **Une copie de la facture ou du reçu du détaillant.**

Postez le tout au Centre de traitement des rabais par courrier régulier de Postes Canada, par Xpresspost de Postes Canada ou par messagerie (les envois par télécopie ou par courriel ne seront pas acceptés).

Les consommateurs qui auront inscrit leur demande de rabais en ligne et posté les pièces justificatives participeront au tirage leur donnant la chance de gagner leur achat de pneus. **

PAR LA POSTE SEULEMENT - Dans le cas des demandes envoyées par la poste seulement, allouez de **six à huit semaines** de traitement après la réception de vos documents. Si vous choisissez de ne pas préenregistrer votre demande de rabais en ligne, vous devez fournir les documents suivants :

1. Un formulaire de demande de rabais Toyo Tire (disponible chez les détaillants Toyo Tire participants ou en ligne à l'adresse www.toyorebate.com) dûment rempli
2. **Une copie de la facture ou du reçu du détaillant.**

Postez le tout au Centre de traitement des rabais par courrier régulier de Postes Canada, par Xpresspost de Postes Canada ou par messagerie (les envois par télécopie ou par courriel ne seront pas acceptés).

****COUREZ LA CHANCE DE GAGNER VOTRE ACHAT** – Les consommateurs qui auront inscrit leur demande de rabais en ligne sur le site www.toyorebate.com et posté les pièces justificatives participeront au tirage leur donnant la chance de gagner leur achat de pneus.

Les participations au tirage feront l'objet de vérifications auprès des détaillants Toyo Tire afin d'être approuvées.

Seulement la valeur indiquée sur la facture du détaillant sera créditée et le remboursement se fera sous la forme d'un chèque.

Le concours est nul et non valide là où il est interdit par la loi. **Le concours n'accepte que les enregistrements en ligne.** Le tirage aura lieu le 30 juin 2013 parmi toutes les réclamations admissibles reçues à temps. Les réclamations reçues en retard ne seront pas admissibles au tirage.

OÙ ENVOYER VOTRE DEMANDE DE RABAIS :

« PROGRAMME RABAIS DU PRINTEMPS TOYO TIRES 2013 »
a/s de 2283 Argentinia Rd. Unit # 16, Mississauga ON L5N 5Z2

FACTURE/REÇU - REMARQUE : pour être admissible, la facture ou le reçu émis par le détaillant (reçu de carte de crédit non accepté) doit comporter des renseignements détaillés tels que le modèle de pneus, la taille de la jante, le numéro de la facture, le prix d'achat ainsi que le nom et l'adresse complète du détaillant. **Les factures incomplètes ou illisibles seront refusées!**

SUIVI DE VOTRE DEMANDE - Vous pouvez accéder à www.toyorebate.com en tout temps pour vérifier l'état d'avancement de votre demande. Si vous ne vous êtes pas préenregistré en ligne, vous pouvez également visiter notre site Web pour y consulter l'état d'avancement de votre demande. Le système vous demandera d'identifier votre demande.

Si vous avez des questions relatives au rabais, veuillez les adresser à : info@toyorebate.com
ou par téléphone au : 1-877-993-6999

PAIEMENT DU RABAIS - Si tous les critères sont respectés, le client recevra un chèque au montant du rabais envoyé à l'adresse fournie et libellé au nom du propriétaire des pneus achetés.

ADMISSIBILITÉ - Ouvert aux résidents du Canada seulement. Vous n'êtes pas admissible si vous êtes un employé, un représentant ou un agent de Toyo Tire Canada Inc., de leurs sociétés affiliées respectives, distributeurs agréés, filiales, sociétés mères ou affiliées, agences de publicité ou promotionnelles, un membre ou un employé de l'organisation indépendante offrant le rabais ou un membre de la famille immédiate (c.-à-d. père ou mère, frère, sœur, enfant ou conjoint) ou ménage englobant n'importe laquelle des susdites personnes.

DÉTAILLANT TOYO TIRE AUTORISÉ - Précision

Précision de l'appellation « Détaillant autorisé » à participer à la campagne de rabais.

- A. Figurer sur la liste générée par le moteur de recherche des détaillants résidant sur le site www.toyotires.ca.
- B. Ou être en mesure de fournir TOUS les services suivants à un client de Toyo Tire :
 1. Avoir la possibilité de placer en démonstration et de vendre les pneus Toyo à leur emplacement de façon professionnelle.
 2. Installer et équilibrer les pneus Toyo de manière professionnelle.
 3. Diagnostiquer tout problème de service en effectuant des essais routiers, des réglages, etc.
 4. Assurer le service des pneus Toyo achetés conformément au manuel de garantie, y compris l'inspection et le diagnostic des problèmes liés à la garantie. Remplacement, installation et équilibrage des pneus au besoin.
- C. **Doit être un emplacement de vente au détail canadien arborant la bannière Toyo Tire pour des pneus destinés au marché canadien et distribués par Toyo Tire Canada Inc.**

Notre objectif est de fournir à nos clients un service intégral et de leur donner satisfaction non seulement à l'usage de nos produits, mais également au niveau de la facilité d'accès aux services dans l'éventualité peu probable qu'un problème lié à la garantie survienne. La simple vente de pneus en ligne ne répond pas à ces besoins.

GÉNÉRAL - Les inscriptions tardives, perdues, incomplètes, dont l'affranchissement est insuffisant, illisibles ou mal adressées ou les inscriptions qui sont irrégulières, qui auraient été soumises par des moyens illicites ou qui ne se conforment ou ne satisfont pas à l'une ou à toutes les conditions de ces Règlements Officiels, seront jugées nulles. Cette offre de rabais est soumise à toutes les lois et à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables.